

déjà si long-temps contre le prince de la Paix, causée par la certitude qu'il était encore l'auteur de ce projet désastreux.

Le seul but du tumulte fut de punir le favori, et d'empêcher la fuite du roi et celle de sa famille; et le peuple, naturellement bon, conservant, au milieu de sa plus grande fureur, tout son respect et toute sa fidélité pour le Roi, se contenta de chercher le prince de la Paix dans sa maison; et ne l'y ayant pas rencontré, de demander à S. M. son juste châtement et la révocation de l'ordre de départ, mais sans se permettre la moindre plainte contre LL. MM., pour les personnes desquelles il montra toujours la plus profonde vénération, ne cessant de répéter les cris de *Vive le Roi*, et manifestant son attachement par de continuelles acclamations.

Quant aux gardes du corps et aux autres troupes qui étaient à Aranjuez, bien loin de prendre part à la sédition, ils s'empressèrent d'aller sauver la maison du prince de la Paix de la fureur du peuple, et après y avoir réussi, ils vinrent se réunir à celles qui étaient en bataille devant le palais, pour contenir, s'il était nécessaire, l'effervescence de la multitude, et bien disposés à défendre LL. MM., si quelque malveillant, ce qui n'arriva point, se hasardait à leur manquer de respect.

A la vérité, en même temps que ces troupes remplissaient et auraient toujours rempli une obligation aussi sacrée, je suis persuadé qu'elles se seraient refusées à assassiner ce bon peuple pour défendre la tyrannie du prince de la Paix, et pour faciliter le funeste voyage de la Cour; mais enfin on ne les mit point à cette épreuve. Et si on leur eût donné de pareils ordres, auraient-ils dû les exécuter? eût-il été juste d'exiger qu'elles contribuassent à la ruine de leur patrie, qui eût été une conséquence infaillible de leur obéissance? J'en appelle, pour décider cette question, au cœur magnanime de V. M. I.

Je sais aussi que les chefs de ces différens corps militaires, consultés par le Roi et la Reine dans le com-

commencement du tumulte sur les moyens de l'apaiser, parlèrent à LL. MM. dans le même sens, c'est-à-dire, en leur conseillant de renoncer au projet de partir d'avoir égard aux demandes du peuple, et d'éloigner de la Cour le prince de la Paix, après l'avoir dépouillé des dignités, sans exemple, qu'il avait arrachées à la bonté du Roi. Je suis persuadé également que tous ces chefs eussent montré une répugnance invincible à employer la force pour réduire au silence un peuple, dont le seul crime était de manifester son amour pour son Roi, en lui demandant les choses les plus justes et les plus nécessaires à la félicité de LL. MM. et à celle de leur famille et de toute la nation.

Et fallait-il davantage que ces sages conseils, pour que l'ennemi le plus cruel de sa patrie, le prince de la Paix, et le Roi et la Reine séduits par ses artifices, peignissent à V. M. I. les chefs et les troupes à leurs ordres, comme les rebelles les plus déclarés?

Les faits, après tout, même à cette époque démentirent bien cette imputation, ainsi que celle que LL. MM. n'auront pas manqué de faire devant V. M. I. à leur fils le roi Ferdinand. En effet, le lendemain de l'émeute, le prince de la Paix ayant été trouvé caché dans un grenier de sa maison, le peuple se souleva de nouveau et commençait à le maltraiter, lorsque les gardes du corps, suivis d'autres troupes, accoururent à son secours et le défendirent de sa fureur, jusqu'à ce que le prince des Asturies lui-même, se présentant au milieu de la foule, parvint à la calmer à force d'exhortations, et en lui promettant que l'on ferait le procès au favori, ce qui donna aux gardes du corps le moyen de le sauver en le conduisant dans leur quartier, où il arriva n'ayant encore reçu que quelques légères blessures.

A peine y était-il enfermé que le peuple s'apaisa, et après avoir salué LL. MM. par des acclamations répétées, il se dispersa entièrement. Pendant le temps que dura l'émeute, qui une fois apaisée ne se renouvela plus, l'on n'a pas entendu une seule voix s'élever contre LL. MM. ni contre leur gouvernement, et cela, Sire, est un fait incontestable et de notoriété publique.

Ce fut après le rétablissement de la plus profonde tranquillité, ce jour-là même, à quatre heures de l'après-midi, que le roi Charles fit appeler Don Pedro Ceballos, son secrétaire d'état, et que sans que personne eût pensé à dire à S. M. un seul mot pour l'engager à renoncer à la couronne, ni même qu'une telle idée fût venue à qui que ce soit, il lui répéta ce qu'il avait déjà dit souvent les années précédentes et devant plusieurs autres individus de sa cour, qu'il était fatigué de régner, et qu'il soupirait après une tranquillité que l'état de sa santé lui rendait nécessaire; il ajouta qu'il voulait profiter de ce moment pour se démettre de la couronne en faveur du Prince son fils et son héritier, et ordonna audit secrétaire d'état de rédiger à cet effet un décret dans la forme usitée en pareils cas, et de le lui apporter immédiatement à signer: ce qui se fit dans la même soirée. Ensuite le roi Charles le communiqua au prince Ferdinand en présence de la famille royale et des principaux personnages de la Cour, témoignant la plus grande satisfaction de ce qu'il venait de conclure, et, entr'autres choses, dit au nonce du Pape, Monseigneur Gravina, et à l'ambassadeur de Russie, le comte de Strogonoff, qu'il *n'avait jamais rien fait de meilleur cœur*, ajoutant pour preuve, qu'étant depuis long-temps, à cause de ses douleurs rhumatismales, hors d'état d'écrire, *la joie dans cette circonstance lui avait fait recouvrer ses forces pour signer son abdication de sa main*; enfin, toutes ses actions et tous ses discours ne peuvent laisser le moindre doute à personne, sur la liberté avec laquelle cet acte a été consommé.

Je n'en suis pas moins persuadé que dans les pays étrangers où l'on ignore l'état dans lequel, à cette époque, étaient les choses en Espagne, l'on aura peut-être blâmé le prince Ferdinand de n'avoir point refusé, ou tout au moins différé son adhésion à une abdication faite dans des circonstances si extraordinaires, soit par un effet de son respect filial, soit pour ne point compromettre sa réputation: mais cette objection n'en est pas une pour les personnes instruites de ce qui se passait alors, et elles voient clairement que les cir-

constances ne permettaient point au prince Ferdinand de balancer ni de différer d'un moment à accepter l'abdication. En effet, le moindre retard entraînait la perte de l'Espagne. La Reine, qui uniquement occupée des dangers du prince de la Paix et des moyens de le sauver, ne s'était point opposée à l'abdication, revenue peut-être à elle-même ce jour-là, eût fait changer de résolution à son époux aussi facilement qu'elle l'engagea, après avoir consommé cet acte, à protester contre, et à le déclarer arraché par la force. Quiconque connaît son caractère et sa prévention pour le prince de la Paix, ne peut douter qu'encouragée par cette première démarche, elle n'eût obtenu du malheureux Roi de lui rendre la liberté et de le replacer à la tête du gouvernement. Et quelles horribles conséquences n'en devait-il point résulter ? La haine déjà implacable du peuple pour le favori, changée bientôt en désespoir, et tournée à la fin contre le Roi et la Reine, les eût précipités du trône et entraînés dans le même abîme, eux, leur famille et la nation elle-même, désormais détruite et anéantie. Que V. M. juge à présent, Sire, si le Prince, par une délicatesse hors de saison, devait exposer son royaume à de si terribles catastrophes.

*L'Empereur.* De quelques couleurs que l'on veuille peindre la révolte d'Aranjuez et ses suites, il faut, Chanoine, que vous conveniez que toutes les apparences et nommément la protestation du roi Charles, faite le jour même de son abdication et peu d'instans après l'avoir signée, prouve aux yeux de tous ceux qui ne connaissent point les dispositions secrètes que vous attribuez au Roi et à la Reine son épouse, prouve, dis-je, à toute l'Europe, à l'exception d'un petit nombre de vos compatriotes qui peuvent en être instruits, que l'abdication ne fut ni libre ni volontaire, mais forcée, en ce qu'elle est le résultat d'une détermination prise par le roi Charles, au milieu de la consternation et de la crainte que lui causait une émeute aussi effrayante et en ce qu'elle a été signée ce jour-là même, quoique le calme fût rétabli en apparence. Il est inconcevable aussi, que dans un terme aussi court, il eût pu changer de sentiment au point de

protester contre son abdication, si elle eût été volontaire. Aussi chacun la jugera arrachée par la crainte d'un péril imminent.

*Escoiquiz.* Sire, je n'ai donné aux événemens d'Aranjuez d'autres couleurs que celles de la pure vérité, notoire à tous les Espagnols, et qui sera connue avec la même certitude par tous les peuples de l'Europe, s'ils prennent la peine de la chercher exactement. Je dis la même chose des circonstances qui accompagnèrent l'abdication du roi Charles. Par conséquent, si dans quelque pays étranger, faute des précautions nécessaires pour trouver la vérité, l'on en juge différemment qu'en Espagne, ce sera une opinion faussée qui, comme beaucoup d'autres, ne doivent point servir de règle. Le Roi ni aucun membre de sa famille n'ayant, comme je l'ai déjà dit, jamais connu le moindre danger, ce ne peut certainement point être la crainte qui ait dicté son abdication.

Au reste, Sire, j'avoue que le changement subit de résolution que fait voir sa protestation signée le même jour ( quoique j'aie des raisons de la croire faite deux jours plus tard, lorsqu'il l'envoya à V. M. I. ), étonnera sans doute tous ceux qui ne connaissent point l'incroyable faiblesse de ce malheureux Roi : mais elle paraîtra naturelle aux personnes instruites de son caractère. Esclave de la Reine dépositaire de sa confiance, il aurait signé et signerait encore, à la moindre proposition de cette princesse, l'acte le plus contraire à ses propres opinions, de même qu'il signa sa protestation dictée par la Reine, qui égarée par ses préventions contre son fils et par le désir de sauver le prince de la Paix, craignait pour lui la rigueur du jugement dont il était menacé. Mais, Sire, je parle ici d'une chose qui ne peut avoir échappé à une vue aussi pénétrante que celle de V. M., non plus que la faiblesse étonnante du roi Charles qui l'a fait tomber dans tant d'erreurs inconcevables, et qui, j'ose le dire, est connue de tout l'univers.

*L'Empereur.* Je n'ignore point, Chanoine, ce que l'on conte de son peu de caractère ; mais il y a dans

son abdication , indépendamment de celles que j'ai déjà rapportées , d'autres circonstances qui confirment sa nullité. Un acte comme celui-là , qui demande de longues réflexions , qui doit être pesé d'avance et mûrement par les représentans du royaume , qui doit se faire avec le calme et la solennité que demande son importance , et dans le sein de la plus grande tranquillité , et qui , au contraire , au mépris de ces précautions a été résolu et exécuté si promptement au milieu d'une sédition , et révoqué par son auteur comme arraché par la violence le même jour , ou , si vous le voulez , deux jours après , ne paraîtra jamais libre et volontaire aux yeux des gens sensés. Rappelez-vous les exemples qu'offre l'histoire même d'Espagne , soit de Charles V , soit de Philippe V , et vous verrez avec quelle exactitude s'observèrent toutes les formalités que j'ai indiquées. Quelle différence ne voit-on pas entre ces actes et celui d'Aranjuez ?

*Escoiquiz.* Je conviens , Sire , qu'ils diffèrent sous quelque rapport , mais non de manière à infirmer la validité de celui de Charles IV. Pour qu'un acte de cette nature soit complet , il ne faut que la liberté de celui qui le fait , et qu'il soit revêtu des formalités exigées par les lois : ces deux conditions ont été observées dans l'abdication dont nous parlons. Je crois avoir prouvé que le Roi était libre. Pour ce qui regarde la solennité de l'acte , il a été passé devant le secrétaire d'état , signé par le Roi , communiqué suivant les formes au Conseil et à toute la Cour , sans la moindre réclamation de la part de S. M. , et avec ordre de le faire connaître à tous ses sujets : il n'y a pas de loi qui exige davantage. Toute autre formalité purement accessoire ne peut influencer d'aucune manière sur la validité de l'acte , et dépend uniquement de la volonté de celui qui le fait ou des circonstances ; l'omission dans le cas présent de ces formalités accessoires doit s'imputer au caprice du roi Charles lui-même , qui seul était le maître de les pratiquer ou de les négliger , et aux malheureuses circonstances dans lesquelles sa mauvaise administration avait mis le royaume , et qui exigeaient les remèdes les plus prompts. Je ne dis rien de sa protestation , puisque son

abdication ayant été complète et valide , il n'avait pas le droit de la rétracter , et celle-là , conséquemment , doit être considérée comme nulle et non avenue , et comme un pur effet de l'inconstance trop naturelle aux hommes.

Cette explication me paraît plus que suffisante , pour détruire toutes les difficultés élevées sur la validité de l'acte d'abdication ; mais pour la compléter , je dois ajouter que cette résolution du roi Charles ne doit point être considérée comme prise inopinément ni au moment précis de l'émeute d'Aranjuez , mais comme une suite d'une disposition très-ancienne et bien décidée du Roi , fondée sur le mauvais état de sa santé et sur l'insurmontable dégoût qu'il ressentait pour les affaires. Indépendamment des preuves de cette disposition , que pendant les années précédentes il avait données à ses ministres et à d'autres personnes de la Cour , ce fut elle qui lui dicta les décrets par lesquels il se déchargea , long-temps auparavant sur le prince de la Paix , du commandement de ses forces de terre et de mer , et par laquelle il lui donna le droit de faire par lui-même la paix et la guerre , motivant toutes ces concessions sur le mauvais état et la délicatesse de sa santé. Pour tout dire , en un mot , l'autorité dont il revêtit ce favori fut telle , qu'il ne conserva que le nom seul de Roi : ainsi la renonciation en faveur du Prince son fils ne fut qu'une répétition de celle faite auparavant entre les mains du prince de la Paix , avec cette unique différence , qu'étant au profit de son héritier légitime , il lui céda le titre avec l'autorité de Roi.

*L'Empereur.* Malgré toutes vos réflexions , Chanoine , je m'en tiendrai toujours à mon principe , qu'une abdication faite le jour d'une insurrection populaire et révoquée immédiatement après , ne peut jamais être considérée comme légitime. Mais laissant cela de côté , puis-je oublier que les intérêts de mon empire et ceux de ma famille exigent que les Bourbons ne règnent plus en Espagne ? ( En disant ces paroles , l'Empereur , de la meilleure humeur du monde , me prit l'oreille , et me la tirant en badinant , ajouta ) : Quand même vous au-

riez raison , Chanoine , dans tout ce que vous avez dit ; je vous répéterais , *mauvaise politique*.

*Escoiquiz*. Je connais , Sire , toute la force de ce mot ; mais je me flatte encore de pouvoir prouver qu'une politique solide , c'est-à-dire le véritable intérêt de V. M. et de son empire , s'oppose à cette détermination. Je n'ignore pas l'énorme différence qu'il y a entre mes faibles lumières sur ces matières , et les vastes et profondes connaissances de V. M. I. ; mais comme le caractère du roi Ferdinand , celui de la nation espagnole et ses dispositions actuelles doivent entrer pour beaucoup dans le calcul nécessaire pour se déterminer dans le cas présent , et que j'ai sur ces objets des données certaines , qui à raison de l'éloignement ne seront peut-être point parvenues à V. M. , il pourrait arriver que mes raisons fissent impression sur elle , et qu'elle convînt de la solidité de ma manière de penser.

*L'Empereur* ( souriant avec la même bonne humeur et me tirant l'oreille assez fortement ). L'on m'a beaucoup parlé de vous , Chanoine , et je vois en effet que vous allez bien loin.

*Escoiquiz* ( souriant aussi ). J'en demande pardon à V. M. ; mais il me paraît qu'elle va beaucoup plus loin que moi : les faits le disent. L'avantage n'est assurément pas de mon côté.

*L'Empereur* ( après avoir beaucoup ri ). Mais revenons à notre objet. Il est impossible que vous ne voyiez pas , comme moi , que tant que les Bourbons règneront en Espagne , je ne pourrai compter sur une alliance sincère avec elle. Sans doute ils la feindront tant qu'ils seront seuls , parce que l'infériorité de leurs forces ne leur permet pas de me nuire ; mais leur haine n'attendra pour se réunir à mes ennemis et pour m'attaquer , que le moment où ils me verraient occupé par une guerre dans le Nord , chose à laquelle je suis exposé à chaque instant : et je ne veux pas d'autre preuve de ce que je vous dis , que la perfidie avec laquelle le même Charles IV , malgré sa prétendue fidélité à mon alliance , voulut me faire la guerre dans le moment où il me crut le plus embarrassé par celle de Prusse , peu de jours avant la



bataille d'Jena, et qu'à cette fin il répandit dans son royaume la fameuse proclamation que vous connaissez, destinée à armer tous ses sujets contre moi. Ainsi donc, tant que les Bourbons occuperont ce trône, je ne serai jamais sans crainte de ce côté-là; car les forces d'Espagne, toujours considérables, pourraient le devenir davantage sous le gouvernement d'un homme à talens, et m'incommoder beaucoup. Ne vous étonnez donc pas si je vous répète, *mauvaise politique*.

*Escoiquiz*. Que V. M. I. me permette de l'assurer que la branche des Bourbons d'Espagne, dans les circonstances où elle se trouve, bien loin de donner à V. M. la moindre jalousie, doit être chaque jour plus fidèle à son alliance et plus utile au système qu'elle veut établir sur le Continent; et qu'au contraire rien ne peut lui être plus funeste, ainsi qu'aux intérêts de sa maison et de son empire, que de la priver du trône.

Et d'abord cette branche des Bourbons, séparée depuis long-temps des autres, ne peut avoir pour elles un grand attachement, fondé sur les liens d'une parenté déjà si éloignée. Ferdinand VI en donna une bonne preuve, par son refus de contracter la moindre alliance avec celle qui régnait en France; non-seulement il ne la soutint point dans ses guerres avec la Prusse et l'Angleterre, mais quoiqu'il voulût paraître observer la plus exacte neutralité, il n'en témoigna pas moins, toutefois sans y manquer ouvertement, sa préférence et sa prédilection pour les Anglais, ennemis de la France.

Si Charles III son successeur changea de système, et conclut avec la branche de France le fameux pacte de famille, chacun sait que ce ne fut point par attachement pour elle, mais par ressentiment contre les Anglais, qui lui avaient fait l'injure sanglante de l'obliger, par la présence d'une escadre, sous peine de voir bombarder Naples, où il régnait alors, à retirer les troupes qu'il avait dans l'armée de Philippe V son père, en lui fixant insolemment le terme de deux heures pour se décider; offense qu'il ne put jamais oublier.

Charles IV fit, il est vrai, la guerre à la France à l'époque de la mort de Louis XVI; mais l'eût-il en-

treprise , si l'on se fût contenté de détrôner et d'exiler cet infortuné Monarque ? Il n'éclata en effet que quand il vit ses jours en danger , et même alors il consentait à reconnaître l'exclusion donnée à cette dynastie. Ce ne furent donc point des considérations de parenté , mais son indignation contre un attentat qui menaçait tous les Rois , qui lui mit les armes à la main.

Gustave , roi de Suède , qui n'avait rien de commun avec les Bourbons , fit encore davantage ; et il eût fallu n'être pas Roi , pour ne pas prendre le même parti dans une pareille circonstance. Cependant , à peine un Gouvernement plus modéré eut-il remplacé en France la tyrannie , que Charles IV s'empressa , non-seulement de faire la paix , mais de resserrer , avec ce Gouvernement , son alliance précédente , et ces dispositions amicales se sont accrues encore , depuis que pour le bonheur de la France et de l'Europe entière , V. M. gouverne cet état. En effet , Sire , l'exil des princes français , la destruction de leurs espérances , la perte même du trône de Naples , enlevé à son frère , loin de faire la moindre impression sur l'esprit du roi Charles IV , n'ont fait que rendre plus intime son alliance avec V. M. I.

Quant à la proclamation publiée à l'époque de la bataille d'Jena , sur laquelle V. M. fonde ses soupçons d'une haine innée chez les Bourbons contre sa personne et sa maison , il est certain que par les circonstances qui l'accompagnèrent , elle doit être considérée comme la déclaration de guerre la plus formelle ; mais fut-elle l'ouvrage d'un Bourbon , de Charles IV ? V. M. sait , aussi-bien que moi , qu'elle fut celui du prince de la Paix , qui eut à surmonter toute la répugnance du Roi , qui ne céda à ses sollicitations que par une faiblesse aussi incroyable que publique , et qu'ainsi elle ne peut être citée comme preuve de la haine du Roi contre V. M. et contre sa famille.

Et que pourrai-je dire de l'amitié de son fils Ferdinand , de son attachement , de son estime et de son respect pour V. M. I. , qu'elle ne sache déjà ? N'étant encore que prince des Asturies , il en donna une preuve

bien forte , lorsqu'au risque de sa vie , il exposa à V. M. le désir qu'il avait de s'unir à une princesse de sa maison. A peine a-t-il occupé le trône , qu'il s'est empressé de renouveler par écrit la même proposition ; et non content de cela , malgré la répugnance des représentans de V. M. à le reconnaître pour Roi , il est venu solliciter en personne la même faveur , et s'est remis entre ses mains avec une confiance filiale. Nul soupçon , nulle crainte ne l'ont retenu ; il avait une trop grande idée de la justice et de la générosité (1) d'un héros , objet de son admiration , pour concevoir la moindre défiance.

Quelles raisons pourrait donc avoir V. M. I. , pour craindre de sa part la moindre inimitié , la plus légère aversion contre son auguste famille ou son empire , dont l'alliance est d'ailleurs , et sous tous les rapports , le premier besoin politique de l'Espagne ? Et si l'union qu'il désire avec une princesse impériale , vient à se réaliser , n'appartiendra-t-il pas de plus près à la maison de son épouse , et ne tiendra-t-il pas davantage à ses intérêts qu'à des parens éloignés qu'il a toujours vus avec indifférence ? Ne prendra-t-il pas alors tous les sentimens d'un fils de V. M. , et d'un prince de sa famille ?

*L'Empereur.* Allons , Chanoine , vous nous débitez des contes. Vous êtes trop instruit pour ne pas connaître qu'une femme est un lien bien faible pour fixer la conduite d'un prince , et qu'il ne peut entrer en comparaison avec les nœuds du sang et ceux d'une origine commune. Et qui peut compter sur l'influence que l'épouse de Ferdinand exercera sur son cœur ? ne dépend-elle pas entièrement du hasard et des circonstances ? sa mort ne rompra-t-elle pas toute harmonie entre la maison de son époux et la mienne ? et quand même elle serait parvenue à endormir , pendant sa vie ,

---

(1) Il faut remarquer que ce langage était indispensable pour tirer parti de cet homme vain et cruel. La vérité ne pouvait arriver jusqu'à son cœur qu'à travers la vapeur des expressions les plus flatteuses. J'étais à Bayonne , et je parlais à un Attila ; je n'ai pas besoin d'en dire davantage.

leur haine mutuelle , ne se réveillera-t-elle pas avec plus d'ardeur dans cette circonstance ?

*Escoiquiz.* Malgré tout cela , je me flatte que V. M. ne prendra point mes propositions pour des contes , si elle daigne considérer l'ascendant que dans le cas particulier qui intéresse si éminemment le bien de ses sujets , une épouse remplie de mérite et de jugement doit forcément exercer sur un prince jeune , équitable et sensible , et quelle force elle puisera dans l'attachement de son époux , pour peu qu'elle ajoute à ses grâces naturelles un peu de cet art , qui ne manque jamais à son sexe , sur-tout pour faire valoir la raison. Je le dis , Sire , avec cette franchise , parce que je ne parle point à un Monarque ordinaire , auquel je pourrais , si j'étais capable d'altérer la vérité , non-seulement dissimuler ma façon de penser , mais peut-être faire adopter des idées fausses ; j'ai au contraire l'honneur de traiter avec V. M. I. , dont la pénétration ne peut être mise en défaut. Je serais donc bien mal-adroit , si tous mes discours ne respiraient pas la plus grande sincérité , qui seule peut les faire valoir.

Dans ce sens , et même dans la supposition que le mariage projeté ne se réaliserait point , la douceur et le caractère pacifique du roi Ferdinand devraient suffire pour convaincre V. M. que jamais ce prince ne renoncera à une alliance qui lui assure la protection de la seule puissance qui peut menacer son existence politique ; alliance dont ses plus chers intérêts lui prescrivent la religieuse observation. Sur ce point , la façon de penser de tous ceux qui entourent notre jeune Monarque , et dont V. M. doit être informée , doit confirmer cette vérité.

*L'Empereur.* Je sais que vous et ceux qui partagent actuellement sa confiance , connaissez trop bien ses vrais intérêts , pour lui inspirer d'autres sentimens. Mais vous figurez-vous par hasard , que jeune comme il l'est , il vous conservera pendant six mois la même confiance ? Ne vous laissez pas éblouir , Chancine , vous êtes trop honnête homme. Le premier courtisan adroit le trompera , s'emparera avant peu de toute sa

faveur , votis fera éloigner des affaires , et gagné par l'Angleterre , lui fera adopter un système diamétralement opposé au sien. Non , non , je ne puis m'y fier.

*Escoiquiz.* Je suis assuré , Sire , que notre jeune Monarque nous connaît trop bien , pour nous retirer facilement sa confiance.

D'ailleurs , son caractère , quoique pacifique , est bien éloigné d'être faible : il a du talent et de la fermeté , et il en acquerra chaque jour davantage par l'expérience ; et il faudrait qu'il fût réellement le plus faible et le plus inepte des hommes , pour que , quand même il nous aurait éloignés de sa personne , il se décidât , sur les simples insinuations d'un favori , supposé qu'il en eût un , à renoncer à une alliance dont tous ses sujets reconnaissent les avantages incalculables. Mais en admettant , ce dont je suis fort éloigné , cette supposition comme possible , ce ne serait jamais dans le cas où il serait uni à une princesse de la maison de V. M. I. ; tous les favoris du monde ne pourraient alors balancer un moment l'empire de son épouse.

*L'Empereur.* Vous avez intérêt , Chanoine , à vanter à présent la force de cet ascendant ; mais moi je n'y ai pas tant de confiance.

*Escoiquiz.* Sire , vous n'y croyez pas autant , permettez-moi de le dire à V. M. , parce qu'elle juge le caractère des autres princes d'après le sien , qui est une exception à la règle , puisqu'il ne cède jamais à d'autre impulsion qu'à celle de son propre génie.

*L'Empereur.* Allons , Chanoine , vous ne faites que bâtir des châteaux en l'air. Pourrai-je jamais être aussi sûr de l'Espagne sous le gouvernement des Bourbons , que sous celui d'un prince de ma famille ? Celui-ci pourrait peut-être avoir quelque brouillerie avec moi ou avec mes successeurs , mais ne sera jamais un ennemi de ma maison , jamais n'en désirera la ruine , comme les Bourbons , et la défendra au contraire toutes les fois que son existence sera menacée.

*Escoiquiz.* En un mot , Sire , sans répéter les motifs de confiance que j'ai détaillés , tant que V. M. vivra , elle n'a pas besoin d'autre garant de la fidélité de l'Es-

Espagne, soit qu'elle obéisse à un Bourbon, soit qu'elle soit gouvernée par un prince de sa maison, que la seule prépondérance de ses talens et de ses forces. Quant aux successeurs de V. M., si, ce qui me paraît difficile, ils héritent de son génie aussi bien que de ses vastes états, ils auront les mêmes motifs de sécurité; et dans le cas contraire, le péril d'être attaqué par l'Espagne sera le même, soit qu'il y règne un Bourbon ou un prince de la famille impériale; car, comme l'histoire nous le montre à chaque page, les liens du sang n'engagent à rien les Souverains: le moindre intérêt, la plus petite ambition, le caprice d'un ministre en crédit, celui d'un favori, un engagement avec une autre famille, suffisent pour changer en ennemis irréconciliables les plus proches parens.

Mais, laissant ces choses comme trop obscures, je demande à V. M. la permission de revenir aux probabilités que nous offre le présent, les seules que les hommes doivent consulter de préférence, et que je lui expose, comme je l'ai proposé, les funestes conséquences qu'entraînerait pour V. M. et pour son empire un changement de dynastie en Espagne.

Toute l'Europe, les yeux fixés sur Bayonne, attend l'issue du voyage du roi Ferdinand. Si V. M., dans cette circonstance, ne prend conseil que de son cœur noble et magnanime, je suis sûr que tous les peuples lui rendront justice, et applaudiront à sa générosité. Les puissances ennemies de V. M. ou envieuses de sa gloire, seront forcées d'avouer qu'elle est aussi juste avec ses alliés que terrible pour ses adversaires. Cette preuve de modération diminuera leur jalousie, refroidira leur haine, dissipera les craintes de perdre leur indépendance, craintes semées par l'Angleterre, et déjouera les intrigues de cette implacable ennemie, dont l'unique but est de former une nouvelle coalition contre V. M.

Quant à la Nation espagnole, qui adore son jeune monarque, qui attend son retour avec une impatience incalculable, qui se flatte que V. M. sera son appui, et qu'elle lui tiendra lieu des parens qu'il n'a jamais connus que par leur haine injuste et contre nature, qui nourrit

enfin la douce espérance de voir assurer pour toujours, par le mariage de ce prince chéri, une étroite alliance entre les deux peuples, il est impossible de peindre la joie qu'elle éprouverait de le recevoir des mains de V. M. I.

Votre nom, Sire, sera gravé dans le cœur de tous les Espagnols, comme celui du sauveur de la monarchie; ils ne sauront que faire pour vous prouver leur vive reconnaissance. Si V. M., comme elle l'a fait espérer, honore de sa présence la capitale, en y ramenant le jeune roi, toute la Nation la recevra à genoux, la bénira et conservera un souvenir éternel de ses bienfaits; et quand même le roi Ferdinand, attaché par tant de nœuds et sur-tout par ceux de la reconnaissance à V. M. I., voudrait jamais les rompre, l'horreur qu'un tel projet inspirerait à tous les Espagnols le forcerait bientôt à y renoncer; mais c'est une supposition que le caractère loyal du Roi ne permet pas d'admettre. Ferdinand et ses sujets, amis inséparables de V. M., la défendront à l'envi et de toutes leurs forces contre ses ennemis. Aussi intéressés que les Français à abattre l'orgueil des tyrans des mers, les richesses des Indes et la marine respectable qu'ils pourront augmenter rapidement, étant désormais sûrs de l'unique puissance qui les puisse attaquer par terre, les rendront pour V. M. les alliés les plus utiles, et lui donneront les moyens de mettre l'Angleterre à la raison. Quelle gloire donc et quelle utilité V. M. ne trouvera-t-elle pas dans une conduite aussi conforme à la véritable politique qu'aux nobles inclinations de son cœur?

Si au contraire V. M. insiste sur le changement de dynastie, elle portera à son comble la jalousie et la haine des puissances même les plus indifférentes. Leur défiance et leur crainte de perdre leur propre indépendance, éveillées par un exemple aussi terrible contre l'allié le plus fidèle, donneront de nouvelles et de plus puissantes armes à l'Angleterre pour les réunir contre V. M., et rendre la guerre interminable.

Et que dirai-je des Espagnols?... N'en doutez pas, Sire, ils vous jureront une haine éternelle, qu'ils conserveront pendant des siècles contre la maison de V. M.

et